

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

TERRAINS DE TENNIS À SAGUENAY
Réouverture selon les règles prescrites

Saguenay, le 20 mai 2020 – La Ville de Saguenay rouvre ses terrains de tennis en deux phases, à partir de 13 h le mercredi 20 mai. La deuxième phase débutera le 1^{er} juin. Cette réouverture se fait en suivant toutes les recommandations sanitaires et les directives données par Tennis Québec.

Afin de respecter ces recommandations de santé publique, seul le jeu libre est permis. Aucun cours, tournois ou ligue ne peut se tenir sur les terrains de la Ville. De plus, seuls les matchs en simple sont autorisés. Il est interdit de jouer en double. Finalement, tous les pavillons et blocs sanitaires demeurent fermés et il n’y aura pas de surveillance autour des terrains. La Ville, comme pour les parcs, se fie au bon jugement des amateurs de tennis pour respecter les règles.

Toutes les recommandations de Tennis Québec seront affichées à l’entrée des terrains. Elles comprennent notamment :

- Utiliser uniquement son propre équipement;
- Identifier sa bouteille d’eau;
- Ne pas serrer la main ou s’asseoir sur le même banc que son partenaire de jeu;
- Garder deux mètres de distance avec les autres personnes en tout temps.

Les terrains de tennis rouvrent dans les arrondissements de Jonquière, de Chicoutimi et de La Baie (voir la liste complète en annexe). Les terrains de terre battue des parcs Rosaire-Gauthier et Murdock ne rouvriront que lors de la deuxième phase, comme chaque année, parce que ce type de surface demande plus de préparation. Quant au parc Saint-Jacques, les terrains rouvriront lorsque les travaux sur les surfaces seront complétés.

La Ville de Saguenay rappelle que les autres plateaux sportifs, comme les terrains de basketball, de soccer ou de baseball, patinoires de deck hockey, entre autres, demeurent fermés et interdits au public.

Piste d'athlétisme fermée au parc Saint-Jacques

Suite aux annonces et consignes du Gouvernement du Québec et de la Fédération québécoise d'athlétisme, la Ville de Saguenay prend la décision de maintenir fermée la piste d'athlétisme du parc Saint-Jacques. Les conditions entourant la réouverture de telles infrastructures sont trop restrictives, ce qui empêche, pour l'instant, de rouvrir la piste de façon à respecter les précautions sanitaires. La situation sera réévaluée à mesure que le plan de reprise des activités sportives se poursuit.

-30-

Info : Service des communications et
des relations avec les citoyens
Tél. : 418 698-3350

P.J. : Annexe

Annexe Relance des terrains de tennis

Phase 1 – ouverture le 20 mai

Arrondissement de Jonquière

- Pie X
- Charente
- Des Peintres
- Mousseau
- Saint-Philippe
- Sainte-Thérèse
- Des Hirondelles
- Saint-Jean-Eudes

Arrondissement de Chicoutimi

- Bon Air
- Hamel-Fradette
- Saint-Joachim
- Sainte-Claire
- Nazaire-Girard (Laterrière)
- Victor-Guimond

Arrondissement de La Baie

- Saint-Alexis
- Port-Alfred

Phase 2 – ouverture la semaine du 1^{er} juin

- Saint-Jacques
- Rosaire-Gauthier
- Murdock

Fermés pour rénovation :

- Kénogami
- Murdock (Pickelball)